



Le Comité Handisport Savoie (Fédération Française Handisport)

Organise le module de Formation C.Q.H « CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT » MODULE $\textbf{A}: 14 \ / \ 15 \ / \ 16$ Novembre 2007 à Chambéry

COUT: 180 € pour les personnes ne disposant pas de prise en charge financière

400 € pour les personnes prises en charge financièrement

OBJECTIFS: Acquérir les connaissances relatives:

- 4 Au milieu environnant des personnes ayant un handicap moteur ou visuel
 - o Définition
 - o Notion d'intégration
 - o Notion d'adaptation dans le domaine sportif
- Au mouvement handisport :
 - o Le fonctionnement
 - o Le public
- 4 Aux définitions des pathologies rencontrées à la F.F.H, et à leurs conséquences sur le plan sportif

CONTENU

- ♣ Définition du handicap et ses conséquences
- ♣ Aspects psychologiques de la personne handicapée
- Les bienfaits de la pratique physique ou sportive et le rôle de l'éducateur
- Le mouvement fédéral : présentation de la fédération et de son fonctionnement
- L'itinéraire du pratiquant
- Les freins et les facteurs de développement
- Le cadre législatif
- Aspects médicaux

PUBLIC CONCERNE

Personnes possédant un des diplômes d'encadrement suivants et étant intéressées par l'enseignement, l'encadrement et l'animation des A.P.S à des personnes atteintes d'un handicap moteur, physique ou visuel :

- ♣ B.E.E.S. (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} degré)
- → Diplôme fédéral uni disciplinaire au moins équivalent au B.E.E.S en ce qui concerne les prérogatives)

PREROGATIVES

- Le module A en lui-même n'ouvre à aucune prérogative supplémentaire.
- La validation des 2 modules (certificat de stage du module A + évaluation module B + rapport de stage module B) entraîne la délivrance du diplôme « Certificat de Qualification » et la possibilité d'encadrer des personnes atteintes d'un handicap physique ou visuel en toute connaissance de cause, dans les limites des prérogatives fixées par le diplôme "valide" initial.
- ♣ Cette validation entérine une compétence reconnue par la Fédération Française Handisport, dans le cadre des activités du stagiaire (soumises aux prérogatives du diplôme initial)

FICHE D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retourner à :

Thierry BALIGAND

Comité Handisport Savoie / Maison Des Sports / 90 Rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY / 04.79.85.80.43

\(\bigsir \) Mme □ Melle □	M. □ Nom	:	Prénom :	
		Téléphone personnel :		
_				
Profession :		Téléphone profes	Téléphone professionnel :	
Nom et adresse de l'em	ployeur :			
Fax :	E-Mail :			_
Diplômes				
• Scolaires:	B.E.P.C : \square	C.A.P / B.E.P : \square	BAC : \square	
	B.T.S / I	D.U.T / D.E.U.G : □	Licence et plus :	
• Sportif : Diplo	òme Fédéral : □	Lequel:		
Discipline :				_
Dipló	ôme d'Etat : \square	- · · · ·		
Etat physique:	Valide : \Box Déficient visuel :		Handicapé physique debout :	
> \bigsip Intitulé de la	formation / Lieu et d	ate de la formation choisie		
	CERTIFICAT	DE QUALIFICATION H	HANDISPORT / MODULE	Ā
	1	4.15.16 Novembre 2007 à	Chambéry (73)	
Financement de la	formation :			
- étab	olissement privé : \Box	établissement collecte	eur : 🗆 individuel : 🗆	
- étab	olissement public (form	nation des agents, A.S.S.E.D.I.C	C, Conseils Généraux, etc.) : □	
		Fait à :	Le :	
		Sig	gnature du stagiaire :	



Sportivement votre!

INFORMATION IMPORTANTE...

Comme vous le savez, le Certificat de Qualification Handisport est délivré par la Fédération Française Handisport (F.F.H). Le contenu de cette formation aborde donc uniquement les déficiences physiques et visuelles. Or une partie des stagiaires présents lors des dernières sessions a exprimé le souhait de compléter cette formation par une sensibilisation à la prise en charge des publics « Sourds » et « déficients mentaux » dans le cadre de leur pratique sportive. Ceci a donc été envisagé et une proposition concrète vous est aujourd'hui proposée.

Dès cette année, en amont du C.Q.H aura lieu une sensibilisation aux pratiques sportives des Sourds et personnes « déficientes mentales ».

Cette formation aura lieu sur le même site que le CQH, et sera assurée par des professionnels en lien avec la Fédération Sportive des Sourds de France (F.S.S.F) ou avec la Fédération Française du Sport Adapté (F.F.S.A). Le programme détaillé vous sera fixé prochainement, mais les thèmes abordés seront similaires à ceux du C.Q.H. La formation aura lieu le Lundi 12 et le Mardi 13 Novembre 2007 (De 9h à 17h). Son coût sera de 80 €.

Cette formation n'entre en aucun cas dans le contenu du C.Q.H, et il n'y a donc aucune obligation de participation. De même, seule une « attestation de formation » pourra vous être remise par la F.F.S.A, et la F.F.H (car les personnes Sourdes intègrent dès cette rentrée 2007, la Fédération Française Handisport, pour une intégration « totale » en Septembre 2008).

Nous espérons que cette initiative répondra aux attentes de chacun.

Pour nous signifier votre présence sur ces deux journées, merci de remplir le coupon ci-dessous, et nous le renvoyer à l'adresse ci-dessous.

X	·····××	××	····×	
NOM:		PRENOM:		
ADRESSE :				
TELEPHONE :	:			
MAIL:				
B.E.E.S:				
Souhaite partici	iper à la formation « S	Sourds » et « Sport Adapté	», Du Lundi 12 Novem	bre (9h) au
Mardi 13 Nove	mbre (17h)			